

# Les entretiens anglo-soviétiques

VUS DE PARIS

Paris, 1er avril. (Ag.). — Les journaux soulignent la cordialité du communiqué par lequel se sont terminés les entretiens anglo-soviétiques.

Le *Petit Parisien* écrit : « On trouve dans le communiqué une sorte d'introuvable direct à l'Allemagne et à la Pologne. Leur participation au pacte constituerait la meilleure solution du problème. »

Du *Matin* : « A la veille de la conférence de Stresa, le gouvernement des Soviets a tenu à sanctionner sans réserve le principe des accords collectifs de sécurité et à leur accorder sa collaboration active. Le texte du communiqué constitue en fait, de la part des commissaires du peuple, une approbation totale des vues et des ambitions exprimées dans le communiqué franco-britannique du 3 février, approbation si grande que les représentants anglais et russes n'hésitent pas à adresser un nouvel appel au Reich. »

« Le communiqué n'a rien de sensationnel, opine le *Journal*, mais on y trouve l'indication très claire que, sous le coup de l'impression réfrigérante de l'accueil fait par Hitler aux avances britanniques, Londres laisse le champ libre à la manœuvre de Moscou. »

L'*Echo de Paris* conclut qu'après ce communiqué, nul ne peut plus dire que dans les prochaines semaines, la France aura à opter entre l'Angleterre et ses associés ou alliés de l'Europe centrale ou orientale.

**M. Eden est parti pour Varsovie**  
Moscou, 1er avril.  
(Havas). — M. Antony Eden est parti pour Varsovie.

# Une affaire de stérilisation en France

Paris, 1er avril.

Le *Matin* annonce que la stérilité bordelaise enquête actuellement sur une grave et étonnante affaire sur laquelle on conserve encore une discrétion rigoureuse.

D'après ce journal les services de la stérilité de Bordeaux ont découvert une vaste affaire de stérilisation. Une quinzaine de jeunes hommes de la ville, à tendances libertaires, ont accepté, pour affirmer leur théorie « anticonceptionnelle » de subir une mutilation volontaire et cela, dans des circonstances si étranges qu'un problème inquiétant se trouve posé aux enquêteurs.

C'est en effet un médecin étranger, d'origine autrichienne, croit-on, qui, assisté de deux rabatteurs, parvint à réaliser cette extravagante opération sur tous ces fanatiques prêts à sacrifier à leurs dogmes. Or, l'initiateur et opérateur a disparu, ainsi que ses deux complices et l'on suppose que le trio s'est réfugié à l'étranger.

Il reste à établir pour quel compte a opéré ce spécialiste venu secrètement en France pour reculer les limites d'un malthusianisme intégral. « Il est probable, dit le *Matin* que l'enquête réserve des surprises et qu'elle prendra rapidement une tournure sensationnelle. »

Paris, 1er avril.

(ag.). — On mande de Bordeaux au « *Matin* » que l'affaire de stérilisation revêt une très grande importance.

Parmi les trois personnes arrêtées se trouvent un libertaire assez connu à Bordeaux, nommé Lapayre, qui avait déjà eu maille à partir avec la police locale, un autre individu également libertaire et une femme. Les deux hommes arrêtés avaient été eux-mêmes opérés, mais ils ont servi d'intermédiaires et de complices pour faire subir le même traitement à de nombreux autres camarades. Ces opérations auraient été pratiquées il y a une dizaine de jours, dans une maison privée.

Le docteur qui pratiqua les opérations aurait pris la fuite. Il se serait réfugié en Belgique. Il serait venu en compagnie de deux assistants, dont l'un serait actuellement à Paris. Le trio arrêté a été très longuement interrogé à la Streté de Bordeaux et il a fourni des indications qui paraissent

être de nature à permettre de nouvelles arrestations.

La police croit se trouver en présence d'une organisation de grande envergure, car les étrangers opérateurs qui se livraient à la stérilisation scientifique auraient pratiqué à plusieurs reprises dans d'autres villes de France. Un juge d'instruction sera désigné dès demain matin. Les trois prisonniers ont été écroués provisoirement.

# UN AVERTISSEMENT DU GÉNÉRAL WEYGAND

Paris, 1er avril.

Le conseil national des officiers de réserve s'est tenu, sous la présidence de M. Désiré Ferry, et en présence du général Weygand qui, remplaçant le fondateur Raymond Poincaré, en est le président d'honneur. L'ancien vice-président du Conseil supérieur de la guerre a ouvert la séance par une allocution qui fut acclamée. Il a dit notamment : « Un mot me hante, il est de Kipling : il ne faut pas que nos fils meurent parce que les pères auront menti. Depuis dix ans, nous sommes dans l'à-côté de la vérité ; nos voisins nous donnent l'occasion de nous ressaisir. Le devoir des officiers de réserve augmente tous les jours ; les problèmes de la défense nationale réclament toute leur vigilance. Il faut que la loi militaire instituant le service de deux ans soit votée. Avant de quitter mon poste, j'ai eu l'occasion de quitter verbalement et pas écrit au Conseil supérieur de la guerre et aux membres du gouvernement. »

# L'expérience monétaire belge

Un appel de M. van Zeeland à la population

Bruxelles, 1er avril.

(Havas). — M. van Zeeland, premier ministre, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment : « Nous traversons des jours difficiles, mais nous saurons parer le coup. Le franc belge retrouvera demain une nouvelle force. Avec un Belga, on achètera moins d'or à l'étranger, mais il faut qu'avec un franc, on continue à acheter autant de marchandises qu'il y a un an ou deux. »

M. van Zeeland fait un pressant appel à tous : « Cessez de penser, dit-il, à la question monétaire. S'il faut défendre le franc, nous sommes là. Cessez de vous préoccuper du sort de vos dépôts ; ils sont en sûreté. Si vous n'avez pas de travail, nous vous aiderons. Restez calmes. Si quelques remous se produisent, en particulier dans les prix, aidez-vous à les maîtriser. »

Le premier ministre a exprimé sa conviction que l'immense majorité de la population gardera le moral de la victoire. D'autres peuples l'ont fait avant nous. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant ? En terminant, M. van Zeeland a fait appel aux jeunes, à leur énergie, puis aux femmes belges, qui doivent user de leur influence modératrice et animatrice dans l'effort.

# Les préparatifs de l'Allemagne

Achat de chevaux suédois

Stockholm, 1er avril.

Le « Svenska Dagbladet » revient sur les achats intensifs de chevaux suédois par l'Allemagne. Le prix des chevaux de bonne qualité, seuls achetés par les Allemands, a monté dans certaines localités jusqu'à 1400 couronnes, soit le double du prix ordinaire.

Rappelant le très grand nombre de chevaux utilisés durant la dernière guerre, le journal conservateur rattache les achats actuels aux mesures générales de préparation militaire et exprime l'inquiétude qu'une exportation aussi considérable ait des répercussions préjudiciables sur la défense nationale de la Suède.

Certains producteurs ont fait observer, suivant le « Svenska Dagbladet », qu'il est assez étonnant que les Allemands achètent des chevaux en Suède alors que les chevaux suédois sont frappés de droits de douane de 500 marks contre 140 pour les chevaux en provenance d'autres pays. Cette cons-

tatation semble devoir imposer la certitude de l'achat d'achats pour le compte de l'Etat.

# Le mariage du général Goering

Le mariage du général Goering avec Mme Emmy Sonnemann, actrice au théâtre d'Etat prussien, sera célébré à Berlin le mercredi 10 avril. Le mariage civil aura lieu à l'hôtel de ville. Le Dr Sahm, bourgmestre de Berlin, fera fonction d'officier d'état civil. Le chancelier Hitler et M. Kerrl, ministre d'Empire, serviront de témoins au ministre de l'air et général des aviateurs. Le mariage religieux sera ensuite célébré, au Dôme protestant de Berlin, par M. Louis Muller, évêque de l'Eglise évangélique d'Empire.

# CONFEDERATION

SUISSE-HONGRIE. — Le nouveau ministre de Hongrie en Suisse, M. Ladislav Velcs, a été reçu lundi à midi par MM. Minger, président de la Confédération et Motta, conseiller fédéral, auxquels il a remis ses lettres de créance.

# AUTOUR DE L'INITIATIVE DÉMAGOGIQUE

La « Ligue pour le peuple et la patrie » la combattra

Langenthal, 1er avril.

(Ag.). — Le comité fédéral de la Ligue pour le peuple et la patrie a siégé dimanche à Langenthal. Il a confirmé la décision de l'instance inférieure, prenant position contre la loi sur la répartition du trafic. Il recommande également le refus de l'initiative de crise.

M. H. Schwarz-Erb (Seuzach près Winterthur), président de commune, a été élu chef central, le titulaire ayant démissionné. En outre deux élections complémentaires à la direction centrale ont été ratifiées, celles de MM. Peter Dürrenmatt (Berne) et A. Nägeli-ten Brink (St. Moritz), docteur en médecine.

# Service topographique fédéral

Berne, 1er avril.

(Ag.). — Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un projet de loi concernant l'établissement de nouvelles cartes nationales. Ce projet stipule que la Confédération établit, publie et conserve à ses frais de nouvelles cartes nationales pour remplacer les cartes fédérales actuelles. Cette tâche incombe au service topographique fédéral.

Les frais totaux s'élevaient pour la carte au 50,000me y compris les agrandissements pour buts spéciaux (cartes d'artillerie) et la mise à jour de la nouvelle carte et des cartes Siegfried et Dufour à 15,827,000 fr. auxquels s'ajoutent 792,000 fr. pour les frais de la carte au 100,000me et 7,882,000 fr. pour la carte au 25,000me.

Ces frais sont compensés par des économies s'élevant à 14,943,000 fr. de sorte que le total de dépenses sera de 9,558,000 fr. en réalité, à répartir sur une période de 42 ans.

Le Conseil fédéral pense échelonner l'établissement et la publication des nouvelles cartes de la façon suivante : pour la carte au 50,000me, de 1935 à 1951 ; pour la carte au 100,000me, de 1942 à 1956 et pour la carte au 25,000me de 1937 à 1976.

La carte au 50,000me sera fractionnée en feuilles de la même façon que la carte Siegfried au 50,000me. La grandeur de chaque feuille sera de 24 x 35 cm. Le nombre des feuilles s'élèvera à 291.

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a approuvé d'autre part le message et le projet d'arrêté à l'Assemblée fédérale concernant la construction au Wankdorf, à Berne, d'un bâtiment d'administration et d'exploitation pour le service topographique fédéral. Le Conseil fédéral demande l'ouverture d'un crédit de 3 millions de francs dans ce but. Le bâtiment abritant actuellement le service topographique, à la Hallwylstrasse, sera rénové et utilisé pour d'autres services administratifs.

# Un motocycliste se tue près de Neuchâtel

Marin, 1er avril.

Un accident mortel s'est produit dimanche soir, entre Marin et Montmirail. Un jeune homme de Belp, M. Ernest Portner, 25 ans, employé aux chemins de fer, qui conduisait une motocyclette, s'est écrasé contre un arbre en bordure de la route. Le malheureux ne tarda pas à expirer.

Il conduisait cette motocyclette seulement depuis le 23 février dernier.

# Pour la défense nationale

Les travaux à la frontière

Un certain nombre de députés aux Chambres ont contresigné une demande d'interpellation Pierre Rochat ainsi conçue : « En septembre 1934, le Conseil national a voté un postulat demandant que la défense de nos frontières soit renforcée par la construction de certains travaux de fortification. »

En décembre 1934, les Chambres ont voté un arrêté allouant entre autres au Conseil fédéral un crédit de 6 millions pour l'étude et l'exécution de travaux de fortification à nos frontières en 1935 et 1936 ; toutefois, la couverture financière de ce crédit n'est pas encore assurée.

Etant donné que la course aux armements se poursuit en Europe sur un rythme sans cesse accéléré, que plusieurs grands Etats ont pris récemment des mesures d'une gravité exceptionnelle et que l'exécution par la Suisse de certains travaux de fortification apparaît comme de plus en plus urgente, le Conseil fédéral ne pense-t-il pas que les travaux en question doivent être entrepris sans tarder et conduits de manière à assurer, en 1935 déjà, le nécessaire renforcement de nos frontières ?

On signé : MM. Fazy, Pitton, Mermod, Béguin, Mayor, Germainier, Aebi, Abt, Lachenal, Berthoud, Bujard, Favrod-Coune, Gorgerat, Pfister (St-Gall).

# Au Grand Conseil zurichois

Zurich, 1er avril.

(ag.). — Lundi, le Grand Conseil zurichois a discuté le projet de révision de l'ordonnance relative à la loi sur l'assistance publique dont le but est d'enrayer l'accroissement constant des subventions publiques dans ce domaine. En défendant le projet gouvernemental, M. Sigg, directeur de l'assistance publique, a relevé que les subventions de l'Etat s'élevèrent à 3,5 millions l'an dernier et se monteront à 4,3 millions, si on n'y met bon ordre.

La révision permettra d'abaisser cette somme à 2,9 millions. Au nom de la commission, M. Kohler, paysan, a proposé d'atténuer les restrictions, de telle sorte que le montant soit le même qu'en 1934, soit 3,5 millions. Le projet gouvernemental fut également combattu par les socialistes et les représentants de la ville de Zurich qui désavantagent plus particulièrement. Finalement, le Grand Conseil a rejeté le projet du Conseil d'Etat par toutes les voix contre une et par 95 voix contre 88 vota celui de la commission.

# Le procès des protocoles des Sages de Sion va reprendre

Berne, 1er avril.

(ag.). — La deuxième phase du procès relatif aux protocoles de Sion s'ouvrira le 29 avril. On pense qu'elle durera une semaine. On évitera dans la mesure du possible l'audition de nouveaux témoins. L'expertise du lieutenant-colonel Fleischhauser, demandée par les défenseurs, comprend environ 600 pages et est actuellement étudiée par les instances compétentes. Les débats auront lieu dans la salle des assises du tribunal de district de Berne.

VALAIS. — Contre l'impôt fédéral sur le vin. — Le total des signatures recueillies dans le canton du Valais pour l'initiative constitutionnelle contre l'impôt fédéral sur le vin et le cidre s'élève à 22,138, soit 58 % des 38,269 électeurs inscrits.

# CANTON DE VAUD

Un institut antimarxiste

(A.T.). La Commission internationale pour la création d'un Institut antimarxiste, qui est présidée par M. Théodore Aubert, le président de l'Entente internationale contre le IIIème International, se propose de combattre le marxisme par la création de cet Institut ; M. Aubert a exposé dernièrement à Genève les buts de l'Institut et l'impérieuse nécessité de sa création. M. Aubert donnera à Lausanne, dans la salle des conférences de l'Hôtel de la Paix, le vendredi 5 avril à 20 h. 30, sous le titre « A la recherche d'un ordre nouveau », une conférence privée au cours de laquelle il exposera l'imminence du péril marxiste et la nécessité de lui opposer des principes positifs, pour couper court à son

développement. Cette conférence est placée sous le patronage de la Ligue libérale d'Action dont le président est M. F. L. Blanc et le secrétaire M. Philippe Chamot.

# Permis de chasse

En 1934 ont été délivrés 810 permis de chasse (867 en 1933, 878 en 1932). Il y en a eu 160 pour le district de Lausanne, 73 pour le district d'Aigle, 60 pour le district d'Orbe, 59 pour le district de Vevey, 57 pour celui de Nyon, 58 pour celui de Morges, 45 pour celui de Cossonay, 41 pour celui d'Yverdon. C'est dans les districts d'Oron (13), de Payerne (15), de Lavaux et de Rolle (16), d'Aubonne (18) qu'ils ont été les moins nombreux.

# CONTRE LA LOI RAIL-ROUTE

Une résolution votée à Nyon

(Corr. part.). — Le Parti libéral du district de Nyon avait organisé dimanche après-midi une conférence fort intéressante sur la loi fédérale relative au partage du trafic. La grande salle de l'Hôtel des Alpes était trop petite pour contenir la nombreuse assistance qui s'y pressait, et dans laquelle on avait le plaisir de relever la présence de M. Méan, avocat, secrétaire du comité cantonal du Parti libéral. Les citoyens présents suivirent avec un vif intérêt l'exposé de M. Paul Langer, et la critique, vive et spirituelle, de M. le conseiller national Charles Gorgerat.

Puis la résolution suivante fut votée : « L'Assemblée populaire, au nombre d'une centaine de personnes, réunie le dimanche 31 mars 1935 à Nyon, sous les auspices du Parti libéral du district de Nyon, après avoir entendu les exposés de MM. Gorgerat, conseiller national, et Langer, industriel, a pris à l'unanimité position contre la loi rail-route. »

# CHRONIQUE MILITAIRE

Loi fédérale sur l'équipement

Berne, 1er avril. (Ag.). — Le délai référendaire étant arrivé à son expiration le 26 mars 1935, sans qu'il ait été mis à profit, le Conseil fédéral a mis en vigueur dès le 1er avril 1935 la loi fédérale du 21 décembre 1934 sur les articles 90 et 158 révisés de l'organisation militaire (dispositions sur l'armement et l'équipement des soldats).

# Le Régiment d'infanterie 2 sous les drapeaux

Amputé des compagnies de mitrailleurs IV/4 et de fusiliers II/5, qui effectueront leurs cours à Wallenstadt, le régiment d'infanterie 2, commandé par le lieutenant-colonel W. Decoligny (Lausanne) est entré au service lundi 1er avril à Yverdon.

L'état-major du régiment est parvenu dans la soirée à Cossonay, où il prendra ses quartiers pour la période du 1er au 10 avril. Le bataillon fusiliers 4, major Lucien Rubattel (Vulbrayes), a poussé également jusqu'à La Sarraz lundi soir et prend ses stations pour le 1er au 10 avril, comme suit : Etat-major, La Sarraz ; cp. fus. 1/4, Pompalès ; cp. fus. II/4, Bolépins ; cp. fus. III/4, La Sarraz.

Le bataillon fusiliers 5, major Emmanuel Raymond (Rolle) a stationné lundi soir : Etat-major à Arnex ; cp. fus. 1/5, à Agiez ; cp. fus. III/5, à Arnex ; cp. mitr. IV/5, à Agiez.

8 bataillon fusiliers 6, major Robert Fontanaz (Orbe) a pris ses cantonnements le soir du 1er avril, à Orbe même. Mardi, à l'aube, les bataillons fusiliers 5 et 6 reprendront leur route pour prendre possession, dans la journée, de leurs cantonnements pour la période du 2-10 avril.

# Le Groupe attelé de mitrailleurs I en service

Lundi est entré également en service sur la place de rassemblement d'Yverdon, le Groupe attelé de mitrailleurs 1 qui commande le major Favre, instructeur à Lausanne. Après la prise de possession des chevaux, du matériel de corps et d'unité, le Groupe, formé de trois compagnies, s'est dirigé sur le périmètre qui lui a été assigné pour la durée du cours de répétition, à savoir Rances, Valeyres et Montcherand. L'état-major aura son quartier général à Valeyres, cependant qu'une compagnie, à l'effectif de 120 hommes, stationnera dans chacune des localités pré-nommées.

LE MONT S. LAUSANNE. — Ligue vaudoise contre la T. B. C. — (Inf. part.). — La section du Mont de la Ligue a eu son assemblée, très fréquentée, dans le temple du Mont. Elle était présidée par Mlle E. Serment, présidente, qui a présenté un rapport bref et très intéressant sur la marche de la section durant l'année écoulée. Le rapport souligne l'action du comité, l'absence de tout cas nouveau ayant nécessité intervention ou assistance. La section du Mont, outre l'air salubre qui lui est gracieusement offert, bénéficie aussi de vingt années de travail persévérant. Cette constatation des plus réjouissantes est un encouragement à redoubler de vigilance vis-à-vis de l'insidieuse grippe qui peut toujours menager des surprises désagréables, et ne pas oublier non plus que la peste pulmonaire n'est pas encore terrassée dans notre canton, mais seulement plus ou moins érayée.

Dans le cadre même, l'activité de l'Initiative vaudoise de Lausanne-Campagne sera d'un secours inappréciable. Mlle Cuche, nouvellement installée, se félicite du bon accueil rencontré ; nul doute que durant l'année 1935, la section bénéficiera plus encore de son développement.

En l'absence d'un comité a été éprouvé par deux députés sensibles : celui de Mme Bezezon, pasteur, qui a quitté la section et celui de Mlle Héloïse Menétray décédée. Un don de fr. 50 en faveur de l'œuvre mentionné dans ses dernières volontés a été gracieusement apprécié.

En colonie, 5 garçons ont été envoyés. Tous, à leur retour, avaient augmenté de poids et ont passé un bon hiver. L'huile de foie de morue a fait un bien réel à nombre d'enfants en âge de scolarité. Les comptes présentés par le caissier M. Eugène Dupuis, instituteur émérite, ont été adoptés. Les recettes s'élèvent à fr. 948.95 ; les dépenses à fr. 858.50, laissant ainsi un solde excédentaire de fr. 90.45, non compris la réserve en banque et en caisse d'épargne.

L'assemblée fut suivie d'une causerie fort goûtée donnée par M. le Dr Jomlin, chirurgien-dentiste à Lausanne, sur « L'hygiène dentaire ».

La section L. V. T. B. C. peut être fière, et cela à plus d'un titre, pour l'excellent besogne accomplie jusqu'à ce jour au sein de la gent enfantine du Mont et peut être heureuse d'avoir à sa tête une personne d'un dévouement et d'une compétence semblables à ceux de Mlle Serment.

NYON. — Pour un téléférique de St-Cergue à la Dôle. — (Inf. part.). — Un projet tendant à établir un téléférique entre St-Cergue et la Dôle est depuis quelque temps étudié par une société française. Samedi, les plans de l'installation ont été soumis à la municipalité de St-Cergue et l'on assure que la demande de concession va être formulée incessamment.

# LAUSANNE

HOMONYMES. — Deux honorables citoyens de notre ville, MM. R. Gauthey et Léon Fillionnet, travaillant au Comptoir de la chauxerie, à la rue du Pont, nous prient de dire qu'ils n'ont rien de commun avec leurs homonymes, qui ont été arrêtés samedi matin, à la suite d'une tentative de cambriolage à la rue du Pont.

# Un beau cadeau du gouvernement italien

Une délégation officielle du gouvernement italien, composée de M. le professeur P. Boninsegni, grand officier de la Couronne d'Italie, et de M. le professeur G. Ferretti, commandeur du même ordre, a été reçue il y a quelques jours par M. le professeur Dr Barraud, recteur de l'Université, en présence de M. A. Roulin, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire.

En souvenir du séjour de son Exc. B. Mussolini à Lausanne, comme ouvrier et comme étudiant, cette délégation a offert au nom du gouvernement, à notre Bibliothèque cantonale et universitaire, un magnifique exemplaire, relié aux armes des Médicis et du Fascio, de l'admirable reproduction en facsimilé du célèbre manuscrit d'Horace que conserve la Bibliothèque Laurentienne de Florence, et qui appartient à Pétrarque.

M. le Recteur a exprimé en termes chaleureux à MM. les délégués du gouvernement italien la fierté que ressent notre Université d'avoir contribué à la formation intellectuelle du Duce, et combien elle est sensible au souvenir reconnaissant qu'il veut bien lui garder. M. le directeur de la Bibliothèque remercia ensuite la délégation de son beau cadeau qu'il considère comme doublement précieux. Ce beau livre rappellera, en effet, non seulement les grands noms d'Horace et de Pétrarque, mais aussi l'honneur qu'a eu notre Bibliothèque d'accueillir le restaurateur de l'Italie et de le compter pendant quelques mois au nombre de ses lecteurs.

# La prochaine saison symphonique à Lausanne

(A. T.) Pour couper court aux bruits contradictoires qui circulent dans le public lausannois sur la prochaine saison symphonique de Lausanne, nous sommes en mesure d'annoncer qu'il vient de se constituer l'« Association des Concerts symphoniques de Lausanne ». Elle compte pouvoir, grâce au précieux appui de la Radio, donner la saison prochaine, dix grands concerts symphoniques, avec un orchestre d'au moins soixante musiciens professionnels, formés des trente-six éléments de l'orchestre permanent de Radio-Lausanne, renforcés par un groupe engagé pour la saison d'hiver, recrutés avec le plus grand soin et, dans toute la mesure du possible, parmi les forces musicales locales.

L'Association des concerts symphoniques de Lausanne espère pouvoir d'ici peu renseigner le public dans tous les détails.

# CHRONIQUE LOCALE

Samedi à 13 h. 50, le poste de police de Corbeil était avisé par un pasteur du quartier, qu'un individu s'était présenté à lui, se prétendant ingénieur, et expliquant avoir conclu une magnifique affaire qui devait lui rapporter 150,000 fr. avec des restaurants de Zurich, mais qu'il n'avait pas suffisamment d'argent pour s'y rendre. Quand le pasteur voulut contrôler son nom, l'individu prit la fuite. On possède son signalement.

Un cycliste, au tournant de la rue Neuve et de la rue de l'Ala, a renversé une fillette de 8 ans qui a été relevée avec des contusions sur tout le corps.

Dimanche matin, on a volé la bicyclette qu'un garçon livreur avait entreposée devant un immeuble de la rue Beau-Séjour.

Un citoyen s'est plaint à la police qu'une habitante des quartiers du centre, après l'avoir invité à boire du vin, lui avait dérobé un porte-monnaie contenant 28 fr.

La Streté vaudoise a procédé lundi à l'arrestation d'un Russe, nommé D., expulsé de Suisse, et qui se trouvait à Lausanne. Il a été gardé à disposition pour rupture de ban.

# Les convois funèbres

A Lausanne : M. Alfred Morier-Lambelet, marchand, 41 ans, avenue de Morges 149 ; le 2 à 10 h. ; au Crématorium de Montole. Mme Adèle Rey-Perret, 82 ans, rue de la Caroline 3 ; le 2 à 14 h. ; de la Chapelle des Mousquines. Mlle Elisabeth Gross, 74 ans, Villa Minerve, avenue Maria Belgica ; le 2 à 15 h. Mme Ida Humberset-Velan, 88 ans, place de la Cathédrale 8 ; le 3 à 14 h. ; inhumation à Noville.

Dans le canton : M. Ernest Bruand, à Yverdon ; le 2 à 17 h. Mme Cécile Humbert, née Thibaud, à Corcelles sur Concie ; le 8 à 14 h. (inhumation à Concie à 14 h. 30).

# Météo de Lausanne du 1er avril

7 ¼ h. 1 ¼ h. 9 ¼ h.  
Baromètre 714 711 711  
Thermomètre C. 3,8 11,4 7,1  
Humidité relative 75 45 49  
Min. nocturne : 0,8 ; max. diurne : 14,6.  
Vent en km. à l'h. : S E 0 ; SO 9,0 ; NO 5,4.  
Dans les 24 h. : pluie 0 mm. Soleil 7,1 h.  
TELETS PROBABLE. — Lausanne : Un peu nuageux ; assez beau. — Zurich : Beau à nuageux ; sans précipitations notables.

# COMMUNIQUÉS

SPECTACLES-CONCERTS-SOCIÉTÉS  
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction.)

# LES SPECTACLES DE LA SAISON LYRIQUE AU THEATRE MUNICIPAL

« La Veuve Joyeuse ». — Le spectacle sera donné ce soir, à 20 h. 30, et dimanche 7, à 20 h. 30, avec Yava Yakowlewa, Jean Badès, Gaston Godard, Lenoty et Desmer. « Princesse Gazaria ». Yava Yakowlewa chantera le rôle de Sylvia. Jean Badès jouera le grand rôle comique de « Boni ». Desmer le rôle comique de « Nico ». Gaston Godard le rôle de « Edwin », qu'il chante fort bien. Les représentations auront lieu jeudi 4, à 20 h. 30, dimanche 7, en matinée, et lundi 8, dernière représentation.

« Les Saltimbanques ». Il n'y aura qu'une représentation des « Saltimbanques », samedi 6, à 20 h. 30, avec Mestrallet. « Les Saltimbanques ». — Prochainement à l'étude avec André Burdino. Prochainement à l'étude avec André Burdino. Prochainement à l'étude avec André Burdino.

DERNIÈRES DE LA BRILLANTE REVUE « LAUSANNE SANS FARD... » Par suite du changement de direction qui va intervenir incessamment au Théâtre Bel-Air, et malgré le formidable succès de « Lausanne sans fard... », l'amusante et brillante revue de Bel-Air, on annonce les dix dernières représentations de ce somptueux spectacle qui a fait courir tout Lausanne. Il faut donc se hâter d'aller applaudir ce magnifique spectacle qui est encore donné tous les soirs de cette semaine avec une dernière matinée dimanche après-midi.

# ORCHESTRE DE RIBAUPIERRE

Maison du Peuple, mercredi 3 avril, à 20 h. 30. Magnifique programme. Location Fetsch.

# MUSEE ARLAUD

Voir l'Exposition Huguenin-Subilia.

# Communiqués sportifs

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction.)

# GAROUX-LAUSANNE A LA PONTAISE

Le championnat tire à sa fin ; les affiches annoncent la rencontre d'un premier et du dernier, pour dimanche prochain.

# Carnet du jour

MARDI 2 AVRIL. — 20 h. 30. « La Veuve Joyeuse ». Théâtre Bel-Air. — 20 h. 15. « Lausanne sans fard ». Maison du Peuple. — 20 h. 30. Soirée de bienfaisance en faveur du Preventorium scolaire. Musée Arlaud. — Exposition Huguenin-Subilia.

Cinéma : 15 h. et 20 h. 30. Métropole : « L'Anbre du petit dragon. Capitole : « La chanson de l'union. Lumière : « Les 3 Indiens du Bengale (2me semaine) ».

Rex : «